

## SOUS-COMMISSION DES STRUCTURES ET DE LA STRATÉGIE

### Compte rendu de réunion

Du lundi 9 avril 2018

#### Membres de la commission présents :

P<sup>r</sup> Paul LEGMANN, président CSS

P<sup>r</sup> Sadel BELOUCIF

P<sup>r</sup> Francis BONNET

P<sup>r</sup> Philippe CORNU

#### DOMU :

Bénédicte BALOCHE

Delphine DUBARRY

Aurélien MOLLARD

Isabelle PLANTEC

#### Invités/intervenants

D<sup>r</sup> Amélie BENBARA (HUPSSD)

P<sup>r</sup> Étienne CARBONNELLE (HUPSSD)

M<sup>me</sup> Laure WALLON (HUPSSD)

Le GH HUPSSD est auditionné pour deux demandes de révision polaire en amont d'un passage en CME prévu le 15 mai 2018 :

- transfert du service de neurologie et rééducation neurologique bi-site du pôle 101 « Activités cancérologiques spécialisées » vers le pôle 105 « Médecine interne, inflammation, infection, inter-âge et rééducation »
- transfert des 3 UFS d'équipe opérationnelle d'hygiène du pôle 103 « Accueil, urgences imagerie » au sein du service de microbiologie clinique du pôle 106 « Biologie, pathologie, produits de santé ».

Par ailleurs, le GH fait une présentation des impacts prévisibles sur les structures du fait du projet médical et autres réflexions en cours.

⇒ [Cf. diaporama](#)

#### **1) Transfert du service de neurologie et rééducation neurologique bi-site du pôle 101 « Activités cancérologiques spécialisées » vers le pôle 105 « Médecine interne, inflammation, infection, inter-âge et rééducation »**

Cette demande est présentée par M<sup>me</sup> Laure WALLON, directrice des affaires médicales du GH.

Le service de neurologie et rééducation neurologique est actuellement rattaché à un pôle à orientation cancérologique. La mutation (septembre 2017) à Saint-Louis du P<sup>r</sup> Antoine CARPENTIER, spécialisé en neuro-oncologie, a entraîné un changement d'orientation médicale avec le recrutement d'une nouvelle équipe spécialisée dans la prise en charge des maladies neurodégénératives.

Le projet de transfert du service vers le pôle 105 « Médecine interne, inflammation, infection, inter-âge et rééducation » s'inscrit donc dans une logique de cohérence médicale et une meilleure lisibilité de ses activités.

L'activité de médecine physique et réadaptation (MRP), dont l'orientation est neurologique, fait déjà partie du pôle 105, elle deviendra une UFS du service de neurologie et rééducation neurologique, qui sera désormais composé de 3UFS :

- ✓ UFS consultation mémoire à Avicenne (déjà UFS du service) ;
- ✓ UFS consultation mémoire gériatrique, à René-Muret (déjà UFS du service) ;
- ✓ UFS médecine physique et de réadaptation, à Avicenne (modification de rattachement de la structure, initialement UF du pôle 105).

Cette demande de transfert n'entraîne pas de modification de périmètre ou de localisation des activités du service, uniquement un changement de pôle.

⇒ *La commission des structures émet un avis favorable au projet*

## **2) Transfert des 3 UFS équipe opérationnelle d'hygiène (ÉOH) du pôle 103 « Accueil, urgences, imagerie » vers le service de microbiologie clinique rattaché au pôle 106 « Biologie, pathologie, produits de santé ».**

La présentation est assurée par le P<sup>r</sup> Étienne CARBONNELLE, chef du service de microbiologie clinique.

Le projet de rattachement des activités « équipe opérationnelle d'hygiène » (ÉOH) au sein du service de microbiologie clinique fait suite à l'arrivée, en septembre 2017, du P<sup>r</sup> ZAHAR, pressenti pour assurer la coordination de l'activité ÉOH tri-site au sein du service de microbiologie clinique.

Ce futur rattachement permettra de regrouper toutes les structures impliquées dans la prévention du risque infectieux au sein d'une même structure médicale. Il vise à améliorer la coordination et à mettre en place une politique unique de prévention du risque infectieux sur le GH.

En particulier, cette réorganisation :

- permettra la centralisation des prélèvements, des techniques et la réalisation des prélèvements liés à l'hygiène ;
- facilitera l'accès aux données de laboratoire de l'ÉOH ;
- optimisera la communication et la gestion des équipes notamment en cas de crise ;
- permettra un rattachement universitaire et le développement des activités de recherche notamment autour du risque infectieux et de l'antibiothérapie.

La modification du rattachement des activités ÉOH au service de microbiologie clinique induit la modification de son libellé qui devient service de « microbiologie clinique et de prévention du risque infectieux ».

Le service de microbiologie-clinique et de prévention du risque infectieux devient tri-site et sera désormais composé de 5 UFS :

- ✓ UFS Laboratoire de confinement L3 : mycobactériologie, à Avicenne (existante) ;
- ✓ UFS Virologie, à Avicenne (existante) ;
- ✓ UFS Bactériologie-hygiène, Avicenne (existante) ;
- ✓ UFS Microbiologie, Jean-Verdier (existante) ;
- ✓ UFS Équipe opérationnelle d'hygiène, tri-site (création).

Le service d'hygiène (initialement composé de 3 UFS ÉOH) du pôle 103 est supprimé.

Actuellement, il n'existe pas d'activité de consultation hygiène. De plus, le projet de création d'une unité de BMR est à ce stade suspendu en raison de problèmes de locaux, de personnel et d'ouverture d'une unité « non permanente ».

À terme, les activités adressées à l'extérieur (endoscopes, traitement d'eau) pourraient être reprises par le service. Une réflexion est actuellement en cours au sein du GH.

⇒ *La commission des structures émet un avis favorable au projet*

## **3) Impacts prévisibles sur les structures du fait projet médical du GH**

Le projet médical du GH HUPSSD est présenté par M<sup>me</sup> Laure WALLON.

L'enjeu majeur de ce projet médical est de conforter le positionnement du GH sur le département 93. L'objectif est de mettre en place une complémentarité plus forte entre les 3 sites avec une organisation reposant sur une gradation des soins :

- Avicenne : activités adultes spécialisées, forces interventionnelles et soins lourds ;
- Jean-Verdier : projet ambulatoire universitaire ouvert sur la ville ;
- René-Muret : filière gériatrique d'aval du GH et SSR.

Le regroupement des activités adultes spécialisées de soins lourds sur Avicenne impactera les structures médicales existantes. Sont notamment prévus :

- le transfert du service d'hépatologie de Jean-Verdier vers Avicenne (2019 ?) ;
- le transfert de l'activité de radiologie interventionnelle de Jean-Verdier vers Avicenne (le service d'imagerie reste tri-site) ;
- la fusion des 2 services d'endocrinologie de Jean-Verdier et Avicenne (novembre 2018 ?), avec le maintien d'une activité d'HDJ et de consultation sur Jean-Verdier ;
- la fusion des 2 services d'anatomie et cytologie pathologique de Jean-Verdier et Avicenne, avec, à ce stade, le maintien sur Jean-Verdier de l'UFS de fœtopathologie pour les besoins de la maternité ;
- un projet de création d'un service unique regroupant l'activité du planning familial située sur Jean-Verdier et le centre d'IVG situé sur Avicenne est actuellement en cours.

Le projet de transfert des activités de maternité (2B), pédiatrie, médecine et biologie de la reproduction de Jean-Verdier vers Avicenne, qui rassemble les forces interventionnelles indispensables de recours pour une maternité importante, est en cours de discussion (cible : 2024 pour un budget légèrement inférieur à 50 000 €). Il est prévu que Jean-Verdier conserve une activité ambulatoire.

Un projet de nouveau Jean-Verdier est aussi en cours de discussion, il repose sur une offre de soins élargie en termes de disciplines, centrée sur une prise en charge en ambulatoire.

Ce projet se décline en 3 niveaux :

- des activités de proximité non programmées : consultations sans rendez-vous (PASS, CMS), SAU/UMJ...
- de l'ambulatoire : policlinique, HDJ/HDS multidisciplinaires, éducation thérapeutique ;
- des thématiques phares : addiction, TCA, transition jeunes/adultes, sport et santé.

Il est susceptible d'impacter les structures médicales existantes, notamment :

- création d'un service médecine du sport sur Jean-Verdier, regroupant les 2 UFS de physiologie et médecine du sport de Jean-Verdier et Avicenne ;
- modification du rattachement du CSAPA du pôle 102 « Femmes et enfants » vers le service d'addictologie du pôle 104 « Activités interventionnelles, ambulatoires et nutritionnelles » => révision polaire ;
- transfert du service bi-site de maladies infectieuses et tropicales sur le seul site de Jean-Verdier.

#### **4) Autres réflexions en cours au sein du GH**

Notamment :

- suite à injonction de l'ARS : étude pour un maintien sur le site de Jean-Verdier d'une activité uniquement de surveillance continue ;
- mise en place d'une PUI unique GH ;
- regroupement des activités d'addictologie au sein d'un même pôle.